

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Tork Toilet Seat Cleaner

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Nettoyants et détergents destinés à l'usage par le consommateur

1.2.2. Usages déconseillés

Aucune information supplémentaire disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SCA Hygiene Products NV/SA
Culliganlaan 1D
1831 Diegem - Belgique/Belgique
T +32 2 766 05 34 - F 00800-95742540
jutta.boone@sca.com - www.sca.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 070 245 245 (Centre Antipoisons)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 3 H226

Texte complet des phrases H: voir section 16

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

R10

Texte clair des phrases R, voir sous section 16.

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02

CLP Mention d'avertissement : Attention
Mentions de danger (CLP) : H226 - Liquide et vapeurs inflammables
Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche
P370+P378 - En cas d'incendie: utiliser eau pour l'extinction
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans traitement des déchets appropriée conformément à la réglementation locale.

2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT de la directive REACH annexe XIII.

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB de la directive REACH annexe XIII.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

Tork Toilet Seat Cleaner

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Ethanol substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales (BE)	(n° CAS) 64-17-5 (Numéro CE) 200-578-6 (Numéro index) 603-002-00-5 (N° REACH) to be provided	10 - 30	F; R11
propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol	(n° CAS) 67-63-0 (Numéro CE) 200-661-7 (Numéro index) 603-117-00-0 (N° REACH) not available	1 - 5	F; R11 Xi; R36 R67

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Ethanol substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales (BE)	(n° CAS) 64-17-5 (Numéro CE) 200-578-6 (Numéro index) 603-002-00-5 (N° REACH) to be provided	10 - 30	Flam. Liq. 2, H225
propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol	(n° CAS) 67-63-0 (Numéro CE) 200-661-7 (Numéro index) 603-117-00-0 (N° REACH) not available	1 - 5	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336

Textes des phrases R et H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire beaucoup d'eau. Faire boire de l'eau à la victime si elle est parfaitement consciente/lucide. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information supplémentaire disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée, sable, terre.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : oxydes de carbone (CO et CO₂). A température élevée, peut libérer des gaz toxiques.
- Danger d'explosion : Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

- Equipements de protection des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Equipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- Procédures d'urgence : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.2. Pour les secouristes

- Equipement de protection : En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection approprié.
- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Tork Toilet Seat Cleaner

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.
- Procédés de nettoyage : Contenir et / ou absorber le déversement avec un matériau inerte (sable, vermiculite ou autre matériau approprié), puis placez dans un récipient approprié. Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Dangers supplémentaires lors du traitement : Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable.
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Pour éviter les risques de décharge électrostatique, le système doit être correctement relié à la terre.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Enlever tous les vêtements et les chaussures contaminées. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Humidité relative de l'air (%): au-dessus de 50%. Conserver à l'abri des rayons solaires directs.
- Durée de stockage maximale : 6 année
- Température de stockage : ≤ 30 Stockée abri du gel
- Lieu de stockage : Conserver dans des conteneurs hermétiques, à l'épreuve des fuites. Maintenir à l'écart de toute source d'inflammation (y compris de charges électrostatiques).
- Prescriptions particulières concernant l'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ethanol (64-17-5)		
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	1907 mg/m ³
Belgique	Valeur seuil (ppm)	1000 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
- Équipement de protection individuelle : En cas de danger d'éclaboussures: lunettes de protection. Gants. Conc. élevée de gaz/vapeurs: masque à gaz, type de filtre A.



- Protection des mains : porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
- Protection oculaire : Norme EN 166 - Lunettes de protection personnelle.
- Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Apparence : Liquide incolore.
- Couleur : Incolore.
- odeur : odeur d'alcool.
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : 6,5

Tork Toilet Seat Cleaner

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 28
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0,96 kg/l
Solubilité	: complètement soluble.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone, NOx.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Les vapeurs se mélangent facilement à l'air, conduisant à la formation d'explosif mélange air / vapeur.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Ethanol (64-17-5)	
DL50 orale rat	10470 mg/kg (OECD 401)
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 124,7 mg/l/4h (OECD 403)
ATE (voie orale)	10470,000 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 6,5
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: 6,5
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé

Tork Toilet Seat Cleaner

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information supplémentaire disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Tork Toilet Seat Cleaner	
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Tork Toilet Seat Cleaner	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT de la directive REACH annexe XIII.	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB de la directive REACH annexe XIII.	

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Conformer aux réglementations locales, nationales et internationales applicables.
Méthodes de traitement des déchets : Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Recommandations de traitement des déchets : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.
Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° UN (ADR) : 1170
N° UN (IATA) : 1170
N° UN (IMDG) : 1170

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport : ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) / ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)
Description document de transport : UN 1170 ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) / ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION), 3, II, (D/E)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU) : 3
Code de classification (ONU) : F1
Classe (IATA) : 3
Classe (IMDG) : 3
Étiquettes de danger (ONU) : 3



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ONU) : II
Groupe d'emballage (IMDG) : II

Tork Toilet Seat Cleaner

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Danger n° (code Kemler) : 33
Code de classification (ONU) : F1
Panneaux oranges :



Disposition spéciale (ADR) : 144, 601
Catégorie de transport (ADR) : 2
Code de restriction concernant les tunnels : D/E
Quantités limitées (ADR) : 1L
Quantités exceptées (ADR) : E2

14.6.2. Transport maritime

Aucune information supplémentaire disponible

14.6.3. Transport aérien

Aucune information supplémentaire disponible

14.6.4. Transport par voie fluviale

Aucune information supplémentaire disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient pas de substance candidate REACH

Seveso Information :

15.1.2. Directives nationales

Aucune information supplémentaire disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Eye Irrit. 2	Catégorie 2 - Lésions oculaires graves/Irritation
Flam. Liq. 2	liquides inflammables Catégorie 2
Flam. Liq. 3	liquides inflammables Catégorie 3
STOT SE 3	Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
R10	Inflammable
R11	Facilement inflammable
R36	Irritant pour les yeux
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
F	Facilement inflammable
Xi	Irritant

Tork Toilet Seat Cleaner

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit